

Eduquer... tout un sport



UGSEL HAUTS DE FRANCE
(Fédération sportive éducative de l'enseignement catholique)

**PROJET EDUCATIF
PLAN DE DEVELOPPEMENT
2020 / 2024**



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE



1. Présentation de l'UGSEL

C'est au début de l'année 1911 que naît l'UGSEL : Union Gymnique et Sportive de l'Enseignement Libre. Le but est de « compléter par une bonne éducation physique la formation intellectuelle et morale donnée dans les écoles ».

En 2013, l'UGSEL devient la Fédération Sportive Éducative de l'Enseignement Catholique. A la frontière du monde sportif et du monde éducatif, l'UGSEL s'est dotée d'un projet éducatif ancré dans le développement conjoint de la raison, de l'esprit, du corps et du cœur des jeunes qui nous sont confiés.

Elle privilégie une démarche qui permet à chaque jeune de construire son parcours et d'orienter ses choix, aux différentes étapes de développement.

Le projet éducatif de l'UGSEL trouve son originalité et sa cohérence dans la prise en compte des différentes étapes de développement en maternelle, à l'école, au collège et au lycée.

Il privilégie une démarche qui permet à chacun de construire son parcours et d'orienter ses choix. Il invite à l'innovation pour une « École des ruptures et des seuils ».

Les principes d'action éducative qui inspirent la posture et les comportements de chaque éducateur prennent leur source dans les orientations éducatives de l'Enseignement catholique et dans les valeurs qui inspirent les acteurs de l'UGSEL :

- **Accueillir**

En reconnaissant l'inattendu de la personne, regardée comme un être en devenir et adapter les activités pour une « école de toutes les intelligences ».

- **Servir**

En regardant la personne comme un être fragile, lui permettant de révéler ses talents.

- **Relier**

En osant la rencontre, en respectant la parole de chacun et en risquant la différence dans une « école sans classes et sans murs ».

- **Transmettre**

En témoignant par un engagement et un souci d'exemplarité pour une « école signe de vie et pour toute la vie ».

Nous organisons nos actions autour de 3 piliers pour répondre à notre projet (animer, former, fédérer)

a. Animer (soutenir et coordonner l'animation éducative et institutionnelle au sein des établissements)

Par son projet éducatif déployé dans les projets d'animation sportive et culturelle qu'elle propose à tous les établissements des 1^{er} et 2nd degrés, l'UGSEL agit dans le cadre des valeurs et des orientations éducatives de l'Enseignement catholique.

Grâce à son expertise éducative et aux compétences d'animation de ses cadres, l'UGSEL exerce une large responsabilité d'animation éducative et institutionnelle aux côtés de ceux qui en ont reçu mission : les tutelles, les directeurs diocésains, les chefs d'établissement.

Cette responsabilité se décline par le développement de manifestations, d'animations sportives et culturelles à tous les niveaux : local, diocésain, régional, national et international.

L'UGSEL contribue à la connaissance mutuelle, à la solidarité entre les établissements et au renforcement de l'unité de l'Enseignement catholique. L'animation et la gestion des projets de l'accompagnement éducatif, le déploiement de l'enseignement aux premiers secours, la proposition d'animations éducatives, sportives et culturelles, les actions transversales de solidarité dans le 1^{er} et le 2nd degré sont des exemples probants de cette responsabilité.

« D'une manière particulière, le bénévolat met en valeur l'engagement personnel, et, par l'exemple, éduque au sens de la gratuité, du don de soi et du service aux autres... qu'il s'agisse de l'animation pastorale, culturelle ou sportive, les bénévoles apportent un concours précieux, déterminant et indispensable à la mission de l'école catholique »¹.

L'UGSEL, constituée en association, promeut la vie associative et l'engagement bénévole de ses membres.

¹ article 60 et 62 du Statut de l'Enseignement catholique

L'UGSEL, avec ses partenaires du milieu associatif et sportif, participe au développement du temps périscolaire. Ce temps contribue à donner une nouvelle dimension à l'action éducative, car il prend en compte à la fois la famille, l'école et son environnement. Il permet de créer de nouveaux types de relations et approfondit les liens entre les enseignants, les parents et les élèves.

b. Former (développer une offre de formation disciplinaire et interdisciplinaire)

Dans le cadre de la formation initiale, pour le premier et le second degré, l'UGSEL veut pérenniser et développer les partenariats avec les ISFEC, l'IFEPSA, l'ILEPS et FORMIRIS pour l'accompagnement des professeurs des écoles et des professeurs d'EPS stagiaires et le choix des professeurs tuteurs.

L'UGSEL est associée à l'École des Cadres Missionnés pour la formation initiale des chefs d'établissement.

Dans le cadre de la formation continue, par son réseau de personnes ressources et ses commissions pédagogiques, l'UGSEL propose des formations liées à l'EPS tant à destination des professeurs d'EPS qu'aux professeurs des écoles.

L'UGSEL propose à tous les enseignants, quelle que soit la discipline enseignée, et aux personnels salariés, des formations en matière d'éducation au corps, à la relation et à la santé.

Les commissions pédagogiques de l'UGSEL aux niveaux local et national proposent des outils d'animation et de formation à l'attention des éducateurs, afin qu'ils développent leur professionnalité au service des enfants et des jeunes, et ce dans les champs disciplinaires, de l'AS et des sujets transversaux.

Dans le cadre de l'accompagnement de l'engagement des bénévoles, l'UGSEL, avec ses partenaires, offre à tous ses cadres et dirigeants des temps de formation à la vie associative ainsi que des outils d'animation.

Enfin, dans le cadre de l'apprentissage à la responsabilité, l'UGSEL développe les formations de jeunes juges et arbitres à destination des jeunes participants, en partenariat avec les fédérations délégataires.

c. Fédérer (développer le sport scolaire au sein de tous les établissements)

En tant que fédération sportive scolaire qui met en œuvre les valeurs et le projet éducatif de l'enseignement catholique, l'UGSEL a vocation à fédérer l'ensemble des établissements du premier et du second degré et à susciter leur adhésion en leur proposant des rencontres, des manifestations et des compétitions pour valoriser l'engagement des associations sportives de l'échelon local à l'échelon international dans de nombreuses disciplines.

En prolongement de l'enseignement de l'EPS, le sport scolaire offre aux enfants et aux jeunes volontaires la possibilité de pratiquer des activités physiques et sportives dans le cadre de l'association sportive et culturelle de leur école et de l'association sportive de leur collège et de leur lycée.

Dans le premier degré, le développement du sport scolaire repose sur l'esprit d'initiative et d'ouverture des professeurs des écoles et des chefs d'établissement. L'organisation de rencontres ou d'animations sportives et culturelles contribue à donner sens et cohérence à l'EPS pratiquée à l'école en renforçant la motivation des enfants.

Dans le second degré, l'existence d'une association sportive est une obligation légale. Le chef d'établissement en est le président de droit et les enseignants d'EPS en assurent l'animation sur leur temps de service.

Les animateurs, enseignants d'EPS, sont des acteurs essentiels du dynamisme de l'AS. Ils élaborent et mettent en œuvre le projet d'AS, organisent les apprentissages et encadrent les rencontres et les compétitions sportives. Le projet d'AS s'inscrit dans le projet pédagogique d'EPS, lui-même élément du projet d'établissement, pour permettre une véritable cohérence. Ce projet doit être porté par la communauté éducative.

Le sport scolaire peut offrir une haute valeur ajoutée éducative. Il propose un véritable programme éducatif à la responsabilité, à l'engagement bénévole, au « vivre ensemble », au respect de soi, des autres et de son environnement.

2. LES CHIFFRES CLES DE L'U.G.S.E.L TERRITORIALE DES HAUTS DE FRANCE

1. Nos structures et nos adhérents

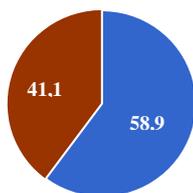
ANNEE 2018 - 2019

ANNEE 2019 - 2020

Les établissements

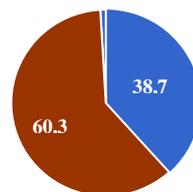
Nombre d'établissements

1 ^{er} Degré	323
2 nd Degré	225



Pour le 2nd degré

Lycées	87
Collège	135
Non reconnus	3



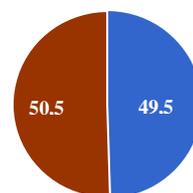
Les élèves

Nombre d'élèves

1 ^{er} Degré	Non communiqué
2 nd Degré	112.957

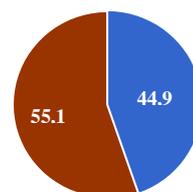
Nos adhérents

Filles	55.869
Garçons	57.088



Nos licenciés

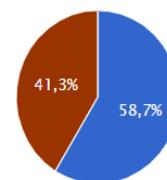
Filles	13.563
Garçons	16.632



Les établissements

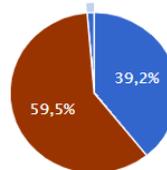
Nombre d'établissements

1 ^{er} degré	323	
2 nd degré	227	+ 0,9 %



Pour le 2nd degré

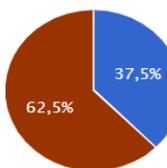
Lycées	89	+ 2,2 %
Collège	135	
Non reconnus	3	



Les élèves

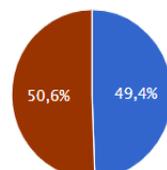
Nombre d'élèves

1 ^{er} degré	68.541	
2 nd degré	114.204	+ 1,1 %



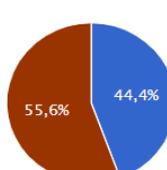
Nos adhérents

Filles	56.241	+ 0,8 %
Garçons	57.782	+ 1,2 %



Nos licenciés

Filles	14.235	+ 4,7 %
Garçons	17.795	+ 6,5 %



2. Notre bilan d'actions en quelques chiffres

Notre bilan sportif (2018/2019)

- 27 sports, **91** Championnats territoriaux organisés (6430 élèves dont 2857 filles)
- 7 championnats Nationaux organisés par les comités avec le soutien du territoire
- **1681** athlètes ont participé aux championnats nationaux, dont 697 filles.
- **255** élèves sur un podium collège dont **100** élèves titrés aux nationaux
- **325** élèves sur un podium Lycée dont **104** élèves titrés aux nationaux

Notre bilan de formation de nos JEUNES OFFICIELS (2018/2019)

- Plus de **210** jeunes sportifs formés au niveau territorial et national un certain nombre ont fonctionnés au niveau National

Notre bilan de formation au PSC1 (2018/2019)

- 14 sessions formations continues (formation annuelle et obligatoire à la charge du territoire)
- 1 Formation Initiale de formateur de formateur
- Plus de 5000 diplômes délivrés dont 180 adultes formés
- Plus de 70 adultes formateurs actifs dans les établissements

Notre bilan de formation continue des enseignants 1^{er} et 2nd degré (2018/2019)

- 7 formations pour le second degré, 2 pour le 1^{er} degré, **87** professeurs formés.

3. LES FONDEMENTS DE NOTRE DEMARCHE DE TRAVAIL

a. Les enjeux de notre démarche

Notre démarche prend en compte de manière symbiotique les enjeux suivants :

- L'enjeu du développement intégral de nos jeunes
- Les enjeux sociétaux et éducatifs
- Les enjeux liés aux événements sportifs internationaux (Génération 2024, etc.)
- Les enjeux de professionnalisation

b. Les principes d'élaboration du projet fédéral

Fruit d'un travail de l'ensemble des acteurs représentatifs de l'UGSEL, qu'ils soient salariés ou bénévoles, et à tous les échelons (comité, territoire et national), le projet fédéral de développement se veut être un outil commun de développement de notre Fédération.

Les principes qui ont fait l'unanimité lors de son élaboration sont :

- **Le principe de cohérence**

Mettre en cohérence les actions mises en œuvre aux différents niveaux de notre réseau ;

- **Le principe de spécificité**

Réfléchir et développer des axes spécifiques propres à notre réseau ;

- **Le principe de subsidiarité**

Ne pas confondre cohérence et uniformité des comités et territoires ;

- **Le principe de réalité**

Gagner en efficacité, lisibilité et visibilité auprès de nos partenaires ;

- **Le principe d'une gouvernance partagée**

Construire les lieux de co-décision qui permettent de porter ensemble le plan fédéral

c. Les axes retenus

Six axes de développement ont été retenus :

- Axe 1 : Sport pour tous
- Axe 2 : Sport Santé Prévention
- Axe 3 : Éducation à la citoyenneté et la responsabilité
- Axe 4 : Ouverture à la culture et à l'international
- Axe 5 : Professionnalisation
- Axe 6 : Développement du réseau

Le projet UGSEL du territoire Hauts de France s'intégrera au projet Fédéral UGSEL durant le cycle de la prochaine Olympiade 2020/2024.

Les objectifs du territoire, pour les établissements du 1^{er} degré et du 2nd degré des comités qui adhèrent au projet de l'Enseignement catholique (*UGSEL comité Aisne, UGSEL comité Nord Lille, UGSEL comité Nord Cambrai, UGSEL comité Oise, UGSEL comité Pas de Calais (et bientôt Somme)*) sont :

- **Promouvoir, orienter et coordonner** l'éducation physique et la pratique des sports, **favoriser** l'accès au haut niveau sportif scolaire.
A cet effet, nos actions seront d'organiser des compétitions sportives de niveau territorial et national, des formations et stages, et de soutenir et coordonner les et coordonner les activités des comités adhérents.
- **Collaborer**, avec les instances spécialisées, à la formation initiale et continue en Education physique et sportive (EPS) des enseignants et personnels, quelle que soit leur discipline, particulièrement, en matière de prévention et d'éducation à la santé.
- **Mettre en œuvre**, en lien avec les comités adhérents, et **coordonner** la formation aux premiers secours dans les établissements de l'enseignement catholique et dans toutes les associations membres ou partenaires de l'UGSEL et de l'enseignement catholique.
- **Développer** la formation de jeunes officiels aux plans territorial, national et leur permettre d'agir au plus haut niveau scolaire lors des finales nationales UGSEL.
- **Assurer** les relations nécessaires à ces objets avec toutes les instances politiques, administratives, sportives, internes et externes à l'enseignement catholique par le biais de convention de développement avec les structures fédérales sportives (FFF, FFR, FFA, FFN...)
- **Désigner** un délégué **territorial** chaque commission permanente nationale :
 - ✓ La Commission Nationale Sportive (CNS)
 - ✓ La Commission Nationale Animation Institutionnelle (CNAI)
 - ✓ La Commission Nationale Formation (CNF)

Le Conseil d'administration du territoire a validé des axes de travail pour l'olympiade en cours. Ils sont de plusieurs ordres pour permettre de répondre concrètement aux priorités sociétales actuelles :

- Permettre à nos jeunes d'accéder au plus haut niveau sportif scolaire ;
- Former et aider à la prise de responsabilités, d'initiatives et ainsi contribuer à former le citoyen de demain,
- *Préventions en matière de santé, lutte contre les conduites addictives, développement d'un programme de formation aux premiers secours et aux gestes qui sauvent ;*
- *Lutte contre la sédentarité, l'obésité par la fréquentation des Associations Sportives de nos adhérents et, par des actions adaptées, diversifier et promouvoir des dispositifs éducatifs à travers la pratique sportive développer le plaisir sportif ;*
- *Amener les jeunes vers le monde associatif et la notion de représentativité lors des Conseils d'Administration.*

Plusieurs enjeux sociétaux guideront nos actions dans les 6 axes retenus. Ainsi nous prioriserons nos actions pour de manière non exhaustive :

- Permettre à nos jeunes d'accéder au plus haut niveau sportif scolaire ;
- Former et aider à la prise de responsabilités,
- Lutter contre la sédentarité et l'obésité en incitant à la fréquentation des Associations Sportives de nos établissements adhérents ;
- Amener les jeunes vers le monde associatif ;
- Développer un programme de formation aux gestes qui sauvent...

4. LA TRADUCTION DE NOS AXES DE DEVELOPPEMENT

A. AXE 1 - SPORT POUR TOUS

a.1. Poursuivre le développement du sport au féminin sur le territoire des Hauts de France

Le sport au féminin est une réalité au sein de l'UGSEL des Hauts de France. Les statistiques 2018/2019 en sont le reflet avec 45% du taux de licenciés.

L'ensemble des activités sportives développe une pratique féminine comme présenté dans le tableau suivant.

La pratique féminine permet la mise en place de championnats qualificatifs en cohérence avec les championnats nationaux féminins et mixtes.

ACTIVITES MESUREES	ATHLETISME	CROSS	NATATION				
ACTIVITES DE PLEINE NATURE	CO	ESCALADE	RAID	GOLF	AVIRON	VTT	
ACTIVITES D'EXPRESSION	DANSE	GYMNASTIQUE	G RYTHMIQUE				
ACTIVITES COLLECTIVES	BASKET	FOOTBALL	FUTSAL	HANDBALL	VOLLEY BALL	RUGBY	TRISPORT
ACTIVITES INTER INDIVIDUELLES	JUDO	BOXE	ESCRIME	TENNIS	TENNIS TABLE	BADMINTON	

La pratique féminine favorise également le champ de la formation arbitre ou jury dans une dominante artistique (gymnastique, GR et danse) mais également au niveau des sports collectifs (basket, handball, volleyball, futsal).

L'une des lacunes du territoire du sport au féminin est certainement la féminisation des équipes dirigeantes avec un taux de 21.5 % (6/ 28 membres) au niveau du conseil d'administration et un taux de 29% (23/79 membres) comme suit :

ACTIVITES MESUREES	ATHLETISME	NATATION
TOTAL	6	4
HOMMES	6	3
FEMMES	0	1
% FEMMES	0 %	25 %

ACTIVITES DE PLEINE NATURE	CO	ESCALADE	RAID	GOLF	VTT
TOTAL	3	4	1	3	2
HOMMES	3	2	1	2	2
FEMMES	0	2	0	1	0
% FEMMES	0%	50%	0%	33%	0%

ACTIVITES D'EXPRESSION	DANSE	GYMNASTIQUE FEMININE	GYMNASTIQUE MASCULINE	GYMNASTIQUE RYTHMIQUE
TOTAL	0	6	1	2
HOMMES	0	1	1	0
FEMMES	3	5	0	2
% FEMMES	100%	83%	100%	100%

ACTIVITES COLLECTIVES	BASKET	FOOTBALL	FUTSAL	HANDBALL	VOLLEY BALL	RUGBY	TRISPORT
TOTAL	6	2	3	2	3	5	3
HOMMES	4	2	3	2	2	5	2
FEMMES	2	0	0	0	1	0	1
% FEMMES	33%	0%	0%	0%	33%	0%	33%

ACTIVITES INTER INDIVIDUELLES	JUDO	BOXE	ESCRIME	TENNIS	TENNIS TABLE	BADMINTON
TOTAL	4	1	2	1	5	7
HOMMES	4	1	2	1	3	4
FEMMES	0	0	0	0	2	3
% FEMMES	0%	0%	0%	0%	40%	42%

L'objectif durant la prochaine olympiade (2020/2024) sera de développer le taux de présence féminin et/ou d'atteindre les 50% pour celles possédant déjà une représentativité féminine.

a.2. Développer le sport inclusif

Certaines actions existent actuellement sur l'ensemble du territoire :

- Epreuves pour les ULIS en gymnastique féminine en zone 59/62,
- Activités en athlétisme et basket en zone Picarde.

Le territoire va s'attacher, sur les 4 années à venir, à fédérer les différentes actions en un évènement territorial. Cet aspect sportif est un grand chantier en perspective qui a débuté en 2020 avec la mise en place d'intervention des comités Handisport et Sport Adapté dans certains établissements scolaires porteurs dans ce sens.

a.2.1. Animer la pratique sportive éducative dans le 1^{er} degré (2020-2024)

L'objectif du territoire est de sensibiliser, dès l'école, les jeunes à l'activité physique et à son impact sur le développement de la personne dans toutes ses dimensions. Le territoire met en place un projet quadriennal qui vise à donner toute sa place au sport dans le 1^{er} degré, ceci avec les axes d'action suivants en relation avec le projet d'Animation Institutionnel Fédéral :

- ✓ **2020/2021** : projet sur l'écologie (mise en place de tri-sélectifs sur les championnats de territoire/ venir avec éco-cup/ bonbonne mise à disposition).
- ✓ **2021/2022** : projet sportif et solidaire (mise en place de projets solidaires lors des championnats sports collectifs, cross de territoire et natation)
- ✓ **2022/2023** : projet rugby school (mise en place d'actions de développement en partenariat avec la Ligue des Hauts de France de Rugby - convention signée en janvier 2020)
- ✓ **2023/2024** : projet Olympiades scolaires et inclusives (mise en place d'actions de promotion des Jeux Olympiques 2024 lors des rencontres 1^{er} degré)

- ✓ **Intégration des CM1 et CM2 dans le programme du cross territorial**, mais également dès les districts pour les comités 02 / 59 C/ 59 L/ 60/ 62.
Une course pour les CM1 et CM2 garçons filles sur une distance de l'ordre de 1500m (1200 au niveau comité).
Favoriser les déplacements des écoles avec les collèges de proximités (objectif, la valorisation de la participation à un évènement de « hauts niveau » pour des élèves du 1^{er} degré, ceci sans distinction de performance, tous les élèves étant récompensés de la même manière par une médaille et un tee-shirt sans temps ni classement publié).

- ✓ **Mise en place d'une rencontre territoriale d'athlétisme inter-comités (fin juin 2021)** qui fera suite à une phase de comité.
La modalité de sélection est à définir (sous la forme du challenge « Fête de l'Athlé ») ainsi que le type d'épreuve pour la phase territoriale. Nous nous orienterons vers une formule hédoniste dans un 1^{er} temps. Nous poursuivrons avec la mise en place de phases finales dans les différentes disciplines (**favoriser l'excellence et l'envie de progresser**).
L'objectif est tant sportif qu'éducatif (ex : avec des ateliers éducatifs durant la première phase - type initiation au départ sprint, franchissement de haies, stands santé-hygiène du sportif-échauffement-récupération). Il est à noter qu'avec la candidature validée de Paris et ce thème va être largement développé lors des différentes rencontres.

- ✓ D'autres animations auront lieu de manière plus localisée (athlétisme CE1 et CM2 à Beauvais, Compiègne et Senlis notamment).

- ✓ Participation de nombreuses écoles au projet national « **Sport Santé des écoles** » pour lequel déjà 40 comités Ugsel se sont engagés, soit plus de 1500 écoles associées à l'opération et environ 600 projets intégrés à un Parcours du Cœur Scolaire de la Fédération Française de Cardiologie.

Les freins à ce développement seront l'aspect financier des frais de déplacements pour permettre la mise en place de ces actions et le mercredi non ouvré pour le 1^{er} degré.

a.2.2. Renforcer la pratique sportive éducative dans le 2nd degré et dans les filières post-bac (2020-2024)

Partie 1 : Organisations territoriales

Le territoire va poursuivre l'organisation de ces championnats territoriaux mais en incitant à la mise en place et au développement, dans toutes les disciplines proposées, des rencontres et championnats promotionnels. De 2020 à 2024 toutes les activités devront avoir un évènement promotionnel (compétitions sportives ou animations sportives de découverte).

Le territoire a le souhait dans les 4 années à venir de mettre en place des formules de rencontres sportives plus éducatives avec pour but de s'appuyer sur ces activités pour développer des valeurs humaines, citoyennes. Mais également dépasser la simple logique de la performance afin de redonner du sens à la notion d'effort et toute sa place à celle du plaisir un des moteurs de la prise d'initiatives et de responsabilités.

Constat 2019/2020 et projections jusque 2023/2024

ACTIVITES MESUREES	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	ELITE	PROMO								
ATHLETISME										
CROSS										
NATATION										

ACTIVITES DE PLEINE NATURE	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO	ELITE	PROMO
CO										
ESCALADE										
RAID										
GOLF										
AVIRON				INDOOR		INDOOR		IN/OUT		IN/OUT
VTT										
DEFI RENASUP										
MARCHE NORDIQUE										
TRAIL										
TRIATHLON										

ACTIVITES D'EXPRESSION	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	ELITE	PROMO								
DANSE										
GYMNASTIQUE SPORTIVE										
GYMNASTIQUE RYTHMIQUE										

ACTIVITES COLLECTIVES	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	ELITE	PROMO								
BASKETBALL										
FOOTBALL										
FUTSAL										
HANDBALL										
VOLLEYBALL										
RUGBY										
TRISPORT										

ACTIVITES INTER INDIVIDUELLES	2019/2020		2020/2021		2021/2022		2022/2023		2023/2024	
	ELITE	PROMO								
JUDO										
BOXE										
ESCRIME										
TENNIS										
TENNIS DE TABLE										
BADMINTON										

L'objectif est de passer d'ici 2024 à 100% d'épreuves Promotionnelles et Elite et animations sport santé pour tous.

Partie 2 : Organisation de Championnats Nationaux

Les divers comités qui composent le territoire ont postulé pour accueillir les championnats nationaux scolaires UGSEL, avec le soutien des Commissions techniques territoriales et le soutien financier du territoire.

L'année 2021 verra le déroulement, sur le territoire, des championnats élites et promotionnels suivant :

- 2020/2021 : *Calendrier établi fin juin suite à la pandémie*

Notre territoire est une terre d'accueil de manifestations nationales.

Grâce à l'aide des comités, des commissions techniques et des équipes de professeurs EPS des établissements, une réelle dynamique existe visant à valoriser les niveaux de performances des élèves du territoire.

Nous poursuivons cette dynamique organisationnelle.

Partie 3 : La formation continue des jeunes officiels en vue de créer un habitus associatif.

A. Ses objectifs :

Développer dans chaque discipline une formation du jeune officiel afin de favoriser l'expression de leurs compétences au plus haut niveau national scolaire ; de développer la prise de responsabilité et de décisions, à moyen terme de favoriser l'intégration dans le tissu associatif et ainsi participer pleinement à la formation du citoyen responsable de demain.

B. Principe

Former un maximum de jeunes juges-élèves ou de jeunes arbitres en leur proposant des stages qui se déroulent en 2 parties pratique et théorique.

Une partie théorique sur une demi-journée ou une journée complète, suivie le plus souvent d'un examen donnant l'accès à **la partie pratique** effectuée lors des différentes compétitions UGSEL de niveau départemental, puis régional).

Ces stages doivent permettre aux plus compétents, d'assumer cette fonction lors des différents championnats proposés par l'UGSEL, et aux meilleurs, d'assister aux stages proposés par l'UGSEL Nationale.

De plus, notre objectif à court terme serait, au travers des conventionnements avec les différentes ligues fédérales, de permettre à nos jeunes arbitres, d'œuvrer dans les rencontres de championnat organisées par celles-ci.

B. AXE 2 - SPORT SANTE PREVENTION

b.1. Prévenir la sédentarité et favoriser le « bien-être »

L'UGSEL des Hauts de France tente de développer une pratique « loisirs » sous former d'ateliers de découverte sportive, sur un pôle d'animation ou l'aspect compétitif n'est pas le but final.

Dans cette logique, les appels à projet d'action 2020/2021 se feront comme suit :

- ✓ **Le dispositif 2** « *Les après-midi de l'UGSEL – Sport pour tous-sport Plaisir* »
- ✓ **Le dispositif 3** « *Fête des activités sportives artistiques – une vraie culture sportive valorisante et épanouissante* »
- ✓ **Le dispositif 7** « *Raid dingue pour tous* » développer pour l'ensemble du territoire le *Raid sportif territorial en favorisant la participation et par des activités attractives et ludiques* »
- ✓ **Le dispositif 9** « *Autres propositions pour diversifier, promouvoir des dispositifs éducatifs à travers la pratique sportive (marche nordique)* »

Les dépôts de dossier sont à formuler fin mai 2020 et sont dans la continuité de ceux déposés depuis maintenant deux années au sein du territoire des Hauts de France.

C. AXE 3 - EDUCATION A LA CITOYENNETE ET A LA RESPONSABILITE

c.1. Rendre le jeune acteur de prévention

L'UGSEL des Hauts de France mettra en place la promotion de la plateforme de communication sur la Santé prévention sur le site de l'UGSEL des Hauts de France mais également le jour des championnats territoriaux par le biais de l'apposition d'affichage relative à la prévention.

Dans cette logique, les appels à projet d'action 2020/2021 se feront comme suit :

- ✓ **Le dispositif 4** « *Les brigades secouristes-citoyennes* » au service du sport qui consiste à mobiliser les jeunes formés au PSC1 et d'assumer un rôle de premier secours lors des finales territoriales accompagnés par un enseignant formateur PSC1.

c.2 Construire l'Héritage de la génération 2024 :

L'UGSEL des Hauts de France proposera des animations autour de cet événement relayés par le CROS des Hauts de France, le CNOSF, le CIO et l'UGSEL Nationale.

En parallèle, l'UGSEL des Hauts de France développera son propre projet d'animation et de sensibilisation aux Jeux Olympiques 2024.

L'UGSEL des Hauts de France souhaite s'inscrire activement dans l'approche des Jeux Olympiques 2024 de Paris en mettant en place un plan pluriannuel sur deux pôles :

1. Pôle animation sur les finales territoriales

L'UGSEL des Hauts de France propose de mettre en place des animations sportives et culturelles autour des valeurs des Jeux Olympiques avec une montée en puissance progressive jusqu'aux JO de Paris. Nous mettrons en en place des stands animation avec quizz visant à obtenir 5 goodies à l'effigie de l'UGSEL sur 4 années (1 badge de couleurs différentes jusqu'en 2024 + un cinquième pour l'obtention des 4 premiers).

2020/2021 : Finales territoire Cross et Spots collectifs (A)

2021/2022 : A + Finales territoire Natation / Judo (B)

2022/2023 : A + B + Finales Gym /GR/Danse (C)

2023/2024 : Sur l'ensemble des Finales territoire (D)

} Dotation d'un badge de couleur différentes chaque année

2. Pôle Projet Communication de soutien de l'UGSEL Hauts de France aux JO de Paris 2024

Les établissements de la génération 2024 qui le souhaitent et en renfort d'autres établissements dont l'association sportive est dynamique pourront participer à la sélection d'une équipe de 4 élèves (mixtes) par comité du territoire pour se rendre sur Paris en VTT par le biais des canaux jusqu'au siège de l'UGSEL Nationale, rue St Jacques mais aussi sur le site même des Jeux Olympiques de Paris courant juin 2024.

Dans cette logique de communication, l'UGSEL des Hauts de France va postuler pour présenter des jeunes lors du port de la flamme olympique sur le territoire des Hauts de France.

c.3. S'engager dans une pratique éco-responsable

L'UGSEL des Hauts de France mettra en place une charte éco-responsable pour l'élève, l'enseignant et l'établissement en promouvant le ramassage sélectif des déchets développés par chaque citoyen (élève et professeur).

L'UGSEL des Hauts de France mettra en place des sacs de poubelle de couleurs différentes pour promouvoir le tri des déchets (sacs noirs pour les déchets communs, sacs jaunes pour les déchets recyclables, sacs verts pour les déchets compostables).

D. AXE 4 - OUVERTURE A LA CULTURE ET A L'INTERNATIONAL

d.1. Organiser des jeux sportifs éducatifs dans le cadre de la Fédération Internationale Sportive de l'Enseignement Catholique (FISEC) :

L'UGSEL des Hauts de France mettra en place chaque année une aide financière permettant l'accompagnement de l'élève retenu pour les Jeux FISEC (athlète ou juge).
Lors de l'année 2019/2020, le Conseil d'Administration de l'UGSEL des Hauts de France a attribué la somme de 100 euros par élève participant.

d.2. Eduquer à la fraternité et à la solidarité

L'UGSEL des Hauts de France mettra en place le projet d'animation sportif, éducatif et solidaire en 2021-2022.

L'UGSEL des Hauts de France mettra en avant, lors des finales territoriales, les élèves issus des classes ULIS mais également les élèves développant une pratique Handisport.

Un recensement par le biais de la circulaire nous permettra de communiquer officiellement sur la mise en place d'un départ ou d'une prestation permettant la promotion, l'inclusion dans un objectif de fraternité et de solidarité.

E. Axe 5 – Professionnalisation

e.1. Organiser la formation professionnelle des enseignants et des personnels éducatifs

L'UGSEL des Hauts de France, par le biais de sa Commission Territoriale de Formation et du coordinateur territorial, met en place la procédure de demande d'agrément comme organisme de formation.

Dans cette logique, l'UGSEL des Hauts de France organisera les formations nationales en prévention et secours civiques et formation de formateur en prévention des comportements à risque.

L'UGSEL des Hauts de France a construit et diffusé une enquête de besoins de formations continues durant le mois de janvier 2020 pour les enseignants du 1^{er} et 2nd degré des Hauts de France. Au regard des retours des enseignants, la CTF des Hauts de France a fixé un plan annuel de formation.

L'UGSEL des Hauts de France assurera le suivi des formations et réalisera les bilans de formation au plan quantitatif et au plan qualitatif par le biais du nombre de stagiaires, de la synthèse des enquêtes de satisfaction et l'évaluation des formations (dossier archivé et ou renvoyé à l'UGSEL Nationale).

1ER DEGRE*	2ND DEGRE*	INTITULE COMPLET DE LA FORMATION
X		Courir, sauter, lancer, Enseigner les fondamentaux de la motricité
X		Des jeux traditionnels aux sports collectifs : quels contenus pour diversifier son enseignement ?
X		Formation initiale de formateurs GQS (Gestes Qui Sauvent)
X		Formation Initiale de formateurs en Prévention des Comportements à Risque à l'école
X		Formation de formateur en disponibilité corporelle
X		Formation motricité et citoyenneté
	X	La CO, véritable contribution au socle commun
	X	Proposer des épreuves combinées au collège en utilisant des activités supports originales
	X	Oser l'escalade en collège
	X	L'escalade au lycée, la gestion du risque subjectif pour un grimper sécurisé
	X	La sophrologie au service de l'élève par le bien-être de l'enseignant
	X	Bien dans son corps pour mieux se connaître, mieux apprendre et mieux vivre ensemble
	X	Formation Initiale de formateurs en Prévention des Comportements à Risque en collège et lycées
X	X	Formation initiale de formateur de formateur en Prévention Secours Civique
X	X	Formation initiale en PSC1

e.2 Former les cadres et les salariés de l'UGSEL

L'UGSEL Nationale accompagne les directeurs, coordonnateurs et référents par le biais de séminaires.

L'UGSEL des Hauts de France, par le biais de son président, va recenser les besoins en formation des salariés et des bénévoles pour la gestion et l'administration du territoire (Uformation, UPSC1, USPORT).

Dans cette optique et dans le cadre de l'intégration des nouveaux enseignants d'EPS du territoire titulaires du CAFEP EPS ou du CAER EPS, le directeur de l'UGSEL des Hauts de France mettra en place des formations en visioconférence sur l'utilisation de UGSELNET pour l'établissement des licences .

e.3. Former et accompagner les élus de l'UGSEL

L'UGSEL Nationale accompagne les présidents.

Au niveau du territoire, le Président répercute les informations liées aux élus de manière à avoir une politique cohérente descendante.

F. AXE 6 - DEVELOPPEMENT DU RESEAU

f.1. Instaurer les conditions d'une gouvernance partagée efficiente :

L'UGSEL des Hauts de France permettra au Président, au coordonnateur et à son directeur de participer aux réunions nationales (plénière ou visioconférence).

L'UGSEL des Hauts de France s'est engagée à la refonte de son projet de territoire pour la prochaine Olympiade 2020/2024 au regard du projet fédéral UGSEL 2020/2024.

Le plan de développement de l'UGSEL des Hauts de France sera animé par la recherche de la cohésion avec les différents comités qui le composent mais également entre les différents comités (réunion de préparation calendrier, répartition réservation, cohérence des remontées sportives et des quotas de qualification).

L'UGSEL des Hauts de France permettra l'émergence de projets spécifiques au territoire et la continuité de la prise en compte d'une parole de terrain au regard d'une recherche d'homogénéité des trois commissions territoriales en Animation Sportive, en Animation Institutionnelle et en Formation.

L'UGSEL des Hauts de France animera et fera vivre le territoire au travers des commissions territoriales tout en essayant de veiller à la représentativité de chaque comité au sein de celles-ci.

L'UGSEL des Hauts de France dans un soucis fédérateur cherchera à développer l'ensemble de ses réseaux sur tout le territoire et en particulier dans la Somme où des contacts ont été pris en vue de mettre à jour les statuts existants mais obsolètes du comité 80.

L'UGSEL des Hauts de France identifiera et clarifiera les rôles et missions territoriales de chacun. Par exemple non exhaustif, le fonctionnement de la commission territoriale d'animation sportive (responsable commission technique de comités, directeurs de comités...) se fera selon une procédure de remontées de résultats (bâtie d'ici juillet 2020).

Au regard de l'ensemble de ces démarches, un nouvel organigramme sera établi et présenté pour validation du CA des Hauts de France et diffusé lors de l'Assemblée Générale de Rentrée en septembre 2020.

f.2. Communiquer de manière efficace

L'UGSEL des Hauts de France communiquera directement à ses membres (enseignants du 1^{er} degré, enseignants d'EPS, encadrants AS, retraités, membres du CA, chefs d'établissement) par le biais de son site internet et de la lettre d'informations UGSEL Territoire Hauts de France.

Cette communication relayera les informations nationales (sportives, animation institutionnelle et formation) mais rendra également visibles les actions territoriales et locales.

L'UGSEL des Hauts de France recueillera également les données quantitatives, qualitatives et le bilan financier analytique de de chaque action (répartition des coûts pour chaque action - *récompenses, poste de secours, jury extérieur, restauration, déplacement, achat matériel pour le fonctionnement*).

f.3. Consolider et développer nos relations institutionnelles et partenariales

L'UGSEL des Hauts de France poursuivra sa coopération avec l'ensemble des services de l'Enseignement Catholique (UROGEC, APEL, CTEAP, RENASUP, FORMIRIS...) par le biais d'actions communes ou en étant le relais des actions menées par ces entités.

L'UGSEL des Hauts de France par le biais de son Président et de son directeur pérennisera les relations partenariales existantes avec les différentes instances du mouvement sportif (ATS, CROS, DRCS, Conseil Régional des Hauts de France).

L'UGSEL des Hauts de France déclinera les conventions nationales sur le plan local au regard des événements sportifs de grande ampleur sur le territoire français. Elle cherchera également à développer des conventions locales avec certaines ligues sportives par le biais de convention pour la promotion d'activités sportives de sport santé, de sport prévention et de promotion de l'activité sportive en elle-même. (Rugby, Aviron, Triathlon...)

f.4. Travailler sur des modèles économiques pérennes

Lors de l'Assemblée Générale Annuelle, la communication des charges et des produits a été réalisée par une présentation des différentes dépenses et des différentes recettes. Le compte de gestion a été validé unanimement. Le modèle retenu permet un équilibre du budget prévisionnel 2020.

Pour le jeune Comité Aisne jusqu'aujourd'hui exonéré de contributions et au regard de ce plan financier, l'UGSEL des Hauts de France établira une base de cotisations qui augmentera progressivement pour atteindre le niveau perçu par les autres comités (sur 3 années). Cette démarche permettra de ne pas étouffer financièrement ce comité 02 dans un souci d'équité avec l'ensemble des comités composant le territoire des Hauts de France.

Cette démarche sera également proposée au comité Somme qui sera peut-être en construction effective d'ici 2024.



Antoine BONVOISIN
Président

Bertrand TRANCHANT
Directeur

Sébastien BROGNIART
Coordonnateur



Région académique
HAUTS-DE-FRANCE

